

CDC Biodiversité s'engage avec le Groupe Caisse des Dépôts dans le dispositif « Entreprises engagées pour la nature - Act4nature France »

Le 12 décembre 2019, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire a lancé l'initiative « Entreprises engagées pour la nature - act4nature France » en partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité. L'objectif principal est l'engagement volontaire des entreprises en faveur de la biodiversité.



Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) et le Plan biodiversité. Elle vise à accroître la mobilisation et les actions des entreprises en faveur de la biodiversité, selon une logique d'amélioration continue. Elle s'adresse exclusivement aux entreprises volontaires souhaitant s'engager sur 10 principes communs, comportant des objectifs SMART (spécifique, mesurable, additionnel et pertinent, réaliste, temporellement encadré). Cette initiative s'adresse à toute entreprise, quels que soient sa taille et son secteur d'activité.

Après les collectivités, l'initiative « Engagés pour la nature » se décline désormais pour les entreprises

Le dispositif « Entreprises engagées pour la nature - act4nature France » rassemble des entreprises intégrées dans la mobilisation internationale ayant déjà **signé les 10 engagements**, ainsi que de nouveaux engagés présents le 12 décembre à l'Hôtel de Roquelaure pour signer officiellement leur mobilisation en faveur de la biodiversité via cette initiative.